



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.10/2006/12  
22 décembre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

Groupe de travail de la surveillance et  
de l'évaluation de l'environnement

Septième session  
Genève, 27–29 novembre 2006

**RAPPORT DE LA RÉUNION**

1. La septième session du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement s'est tenue à Genève du 27 au 29 novembre 2006.
2. Ont participé à la réunion des délégations des pays suivants: Albanie, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Croatie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Pologne, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.
3. Des représentants de l'Agence européenne de l'environnement (AEE) étaient présents.
4. Étaient également présents des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD-Ouzbékistan), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des représentants d'organisations de la société civile – Centre d'information Volgograd-Ecopress (Fédération de Russie) et Conseil commercial du Kazakhstan pour le développement durable (Kazakhstan) – ainsi que des représentants d'entreprises et de l'industrie – AES Ust-Kamenogorsk CHP (Kazakhstan), JSC «Caustic» (Fédération de Russie), Karachaganak Petroleum Operating (Kazakhstan) et KazTransOil (Kazakhstan).
5. M. Kaj Bärlund, Directeur de la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE, a fait une déclaration liminaire. Il s'est félicité du fait que participaient à la réunion des experts de gouvernements, de l'AEE, d'organisations internationales, d'ONG, d'entreprises et de l'industrie. Il a déclaré que la réunion jouait un rôle

important dans la préparation de la Conférence de Belgrade, car elle permettrait non seulement d'examiner de façon approfondie le projet de rapport d'évaluation sur l'état de l'environnement pour l'ensemble de l'Europe (Évaluation de Belgrade), mais aussi de préparer, dans l'optique de la Conférence, d'autres contributions sur la surveillance et l'évaluation de l'environnement, à savoir les trois ensembles de directives sur la surveillance de l'environnement et la publication d'informations sur l'état de ce dernier. Il a souligné la nécessité d'instaurer, avec les autorités publiques et le secteur privé, une coopération durable garantissant la mise en place d'un système efficace de surveillance de l'environnement et de publication d'informations sur l'état de ce dernier. Il a invité les participants à s'interroger sur les travaux que le Groupe de travail pourrait mener à l'avenir et à avancer des propositions, car son mandat expirerait en 2007.

6. M. Yuri Tsaturov (Fédération de Russie) a présidé la réunion.

### **I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

7. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour figurant dans le document ECE/CEP/AC.10/2006/11.

### **II. ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SIXIÈME SESSION**

8. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur sa sixième session figurant dans le document ECE/CEP/AC.10/2006/2.

### **III. BUREAU DU GROUPE DE TRAVAIL**

9. Le Groupe de travail a pris note de l'avis que le Comité des politiques de l'environnement avait exprimé à sa treizième session, selon lequel il ne semblait pas nécessaire de modifier sa direction avant la Conférence de Belgrade. Il a également pris note du document relatif à la composition et aux fonctions proposées de son Bureau (ECE/CEP/AC.10/2006/13) et est convenu de reporter l'examen de ce document jusqu'au débat qui aurait lieu sur son futur mandat. Il a élu M<sup>me</sup> Irina Atamuradova (Turkménistan) et M. David Stanners (AEE) vice-présidents.

### **IV. APPUI AU QUATRIÈME RAPPORT D'ÉVALUATION SUR L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT POUR L'ENSEMBLE DE L'EUROPE**

#### **A. Projet de rapport d'évaluation de Belgrade**

10. Les représentants de l'AEE ont informé les participants de la consultation qui avait été engagée aux fins du projet de rapport d'évaluation de Belgrade, lui-même mis à disposition depuis le début d'octobre 2006 pour être commenté au moyen du nouvel outil d'examen en ligne (<http://belgrade-consultation.ewindows.eu.org>). Les participants ont également été informés de l'issue de la consultation tenue en novembre 2006, où des ONG et des centres régionaux pour l'environnement avaient partagé leurs vues sur le projet de rapport. Le Groupe de travail a été invité à commenter les résultats de la consultation ainsi que les questions transversales qui découlaient du projet de rapport et de ses chapitres.

11. Pendant le débat qui a suivi, il a été soulevé et commenté plusieurs questions qui étaient soit de portée générale, soit applicables à tous les chapitres:

**i) Données**

12. En ce qui concernait les données, il a été soulevé plusieurs questions touchant, notamment, à leur disponibilité, à leur qualité, à leur fiabilité et à leur comparabilité. Il a été jugé que l'absence de données posait un problème dans la préparation de tous les chapitres du projet de rapport. L'AEE souhaiterait, pour combler les lacunes, recevoir davantage de données des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est. L'Agence ayant confirmé l'utilisation de données officielles dans le rapport, le Groupe de travail l'a priée de vérifier soigneusement ces données et leurs sources en veillant à ce que les données utilisées proviennent de sources officielles et à ce que les sources soient clairement indiquées. Dans le cas où les données se fonderaient sur des estimations, des évaluations ou des projections d'organisations internationales, ce fait devrait être clairement indiqué. Quant aux données provenant de publications scientifiques, il faudrait les assortir de références complètes. Compte tenu de la diversité des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, des données agrégées pour l'ensemble de la sous-région pourraient parfois être trompeuses. Aussi a-t-il été demandé de présenter, chaque fois que possible, les données par pays.

**ii) Études de cas**

13. L'AEE a invité les pays à lui fournir, pour les encadrés et les études de cas, des données supplémentaires qui aideront à illustrer des points importants et à actualiser les informations contenues dans le projet de rapport actuel afin de mieux refléter les changements survenus depuis la Conférence de Kiev.

**iii) Couverture sous-régionale**

14. Il a été proposé que les pays d'Europe du Sud-Est bénéficient, dans le rapport, d'une couverture équivalente à celle dont bénéficieraient ceux d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

**iv) Longueur et mise à disposition du rapport final**

15. On a compté que le rapport d'évaluation de Belgrade serait, avec environ 250 pages, plus court que celui de Kiev. Le texte final serait publié en juin 2007 en anglais et en russe. L'outil d'examen en ligne serait utilisé comme moyen de diffusion supplémentaire.

**v) Délai pour les commentaires**

16. Le délai, pour l'envoi de commentaires et de contributions, a été maintenu au 3 décembre 2006. Pour obtenir les meilleures données disponibles, l'AEE accepterait, à la demande de certains pays, qu'ils fournissent, sur le fond, des contributions supplémentaires jusqu'à mi-janvier.

**vi) Liste de contacts**

17. La liste des personnes à approcher pour chaque chapitre serait distribuée à tous les membres du Groupe de travail pour faciliter les discussions bilatérales et aider à clarifier d'importantes questions spécifiques à certains pays.

## **vii) Traduction russe**

18. Le Groupe de travail a apprécié les efforts que l'AEE avait mis en œuvre pour mettre à disposition la version russe. La qualité, cependant, de la traduction russe de plusieurs chapitres a été contestée. L'AEE a assuré les participants que le rapport final serait de qualité, tant en russe qu'en anglais.

## **B. Examen des chapitres du projet de rapport**

19. Des experts de l'AEE ont présenté les sections du rapport, se concentrant sur la structure, les principaux messages et les points à examiner et à commenter. Outre les problèmes communs énoncés ci-dessus, les participants ont échangé des vues sur chaque chapitre/sous-chapitre.

### **i) Modes de consommation et de production viables, et gestion des déchets**

20. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, notamment, l'évaluation des progrès réalisés dans l'élaboration de politiques de consommation et de production viables; les données supplémentaires disponibles; le problème des déchets accumulés (y compris les déchets toxiques ou radioactifs) dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (en sus de celui des déchets produits actuellement); la surestimation, par les services communaux de certains de ces pays, des volumes de déchets à traiter pour justifier leur activité; le commerce international et ses effets sur l'environnement; et la nécessité d'instaurer un système de compensation des dommages causés à l'environnement par le commerce international. Il fallait également, ont convenu les experts, souligner que l'Union européenne avait une empreinte écologique supérieure à celle des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. L'Initiative Environnement et sécurité (ENVSEC) pourrait fournir davantage d'informations sur les déchets accumulés en Asie centrale. Il faudrait, à ce propos, référencer les informations qui avaient été présentées par les experts des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale aux trois ateliers du PNUE (voir par. 43).

### **ii) Énergie**

21. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, notamment, l'énergie et la pauvreté; les sources de données; le développement, dans cette section, du débat sur l'énergie nucléaire, y compris les risques inhérents et le stockage des déchets; la pollution de l'air liée à l'énergie et la pollution atmosphérique transfrontalière; la consommation accrue d'énergie locale dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale; le manque d'informations sur les particules émises par le secteur énergétique; l'utilisation des statistiques 2005 reçues de l'Agence internationale de l'énergie (AIE); la nécessité d'examiner plus avant la question du rendement énergétique, de comparer les techniques les plus modernes à celles utilisées actuellement dans différentes parties de la région, et de donner des exemples de bon dosage des différentes formes d'énergie dans l'optique d'un développement durable; et l'obsolescence du Schéma d'investissement vert. Il a été précisé que pour cette section, on avait utilisé, à des fins de cohérence, les évaluations des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale réalisées par l'AIE.

**iii) Changements climatiques**

22. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, notamment, le Schéma d'investissement vert; les changements climatiques et leur incidence sur l'agriculture et le permafrost de la Fédération de Russie; la nécessité de s'employer davantage à adapter le développement de l'économie aux besoins de la lutte contre les changements climatiques; les caractéristiques sous-régionales des changements climatiques et leurs incidences; les données de pays inexacts; la nécessité d'indiquer des références claires aux textes scientifiques; l'utilisation des évaluations et rapports du GIEC<sup>1</sup>; la présentation de l'état de ratification du Protocole de Kyoto; et la nécessité de mettre en avant l'expérience acquise par l'Arménie et/ou le Moldova s'agissant de l'utilisation des mécanismes de Kyoto, le récent projet TACIS de mise en œuvre des engagements de Kyoto et les décisions prises à Nairobi, à la deuxième réunion des Parties au Protocole.

**iv) Nature et biodiversité**

23. La présentation de ce chapitre s'est concentrée sur la Résolution de Kiev sur la biodiversité et sur l'échéance de 2010. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, notamment, la nécessité de renvoyer à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, à la Convention relative à la protection de la mer Noire contre la pollution et à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux; et la nécessité de prêter davantage attention à des questions telles que le commerce international et les espèces menacées, les espèces exotiques envahissantes et les liens qui existaient entre énergie et biodiversité.

**v) Agriculture**

24. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, notamment, le rétablissement de l'irrigation et l'engorgement des sols; les aspects transfrontaliers de l'eau dans l'agriculture; l'incidence de l'agriculture sur la qualité des eaux souterraines; et l'incidence des organismes génétiquement modifiés sur l'agriculture.

**vi) Environnement et santé**

25. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, notamment, les problèmes écologiques que les forages pétroliers et gaziers à venir poseraient dans la région de la mer Caspienne; les conséquences de l'accident de Tchernobyl et l'utilisation du dernier rapport en date du Forum Tchernobyl; les effets transfrontaliers de la contamination nucléaire; la prévention des risques; la nécessité de mettre en avant la question de la pollution sonore; la surexploitation de l'eau de la mer d'Aral; la pollution par le radon provenant des déchets d'extraction; et l'incidence sanitaire des installations militaires étrangères et de l'industrie spatiale présentes au Kazakhstan. Ils ont souligné que le rapport devrait aborder l'impact des catastrophes naturelles non seulement sur la santé, mais aussi sur l'environnement.

---

<sup>1</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

**vii) Substances chimiques**

26. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, en particulier, la nécessité de prêter une attention équilibrée aux polluants organiques persistants et aux métaux lourds; la nécessité d'élargir le champ des substances chimiques (sans se restreindre à l'industrie chimique); le problème urgent de l'élimination des emballages plastiques et les solutions possibles; le programme adopté au Bélarus; et le programme de destruction d'armes chimiques adopté par la Fédération de Russie. Ils ont contesté la déclaration selon laquelle la pollution par le mercure relevait de la seule responsabilité des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Ils ont également jugé inopportun de mentionner les effets néfastes qu'aurait sur l'environnement la construction prévue d'un gazoduc qui longerait le fond de la mer Baltique.

**viii) Transports**

27. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, en particulier, la nécessité de rendre compte, dans le rapport, des récents progrès accomplis dans ce domaine par certains pays; la nécessité de développer la couverture des Balkans; et les nouvelles normes adoptées pour les véhicules par certains pays. Il a été proposé de traiter la sécurité routière non pas dans cette section, mais dans celle consacrée à la santé humaine.

**ix) Qualité de l'air**

28. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, notamment, les particules  $PM_{2,5}$ , qui posent l'un des problèmes les plus urgents; la mise en avant du message selon lequel il faut, si l'on veut réduire les particules, réduire les polluants gazeux; les sources de pollution diffuses; la pollution liée aux ménages et aux transports, qui doit être traitée en priorité; la nécessité d'éliminer les voitures anciennes, qui polluent fortement; l'exploitation des conclusions des études de performance environnementale réalisées par la CEE dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale; les stratégies de réduction de la pollution atmosphérique adoptées dans ces pays; et l'égalité de couverture des pays d'Europe du Sud-Est. Plusieurs pays ont contesté la déclaration relative à l'insuffisance de la surveillance et aux importantes lacunes constatées en matière de données dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et ont prié d'adopter, dans le projet, un libellé plus réaliste. La démarche consistant à traiter distinctement la pollution enregistrée dans l'Union européenne et celle enregistrée dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale a été contestée au motif que la région était tout entière confrontée à des problèmes communs qui appelaient des solutions communes. Il a été proposé de revoir ce chapitre pour recenser les problèmes communs à tous les pays et ceux propres à certains d'entre eux. S'agissant des données et de leurs sources, l'AEE a confirmé que l'OMS et d'autres sources seraient contactées à des fins de vérification.

**x) Eau**

29. Pendant la discussion, des experts ont contesté, dans ce chapitre, la déclaration selon laquelle le niveau de surveillance de la qualité de l'eau avait, ces dernières années, diminué dans de nombreux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Il faudrait supprimer ou

revoir le paragraphe correspondant pour refléter l'amélioration survenue dans ce domaine. La déclaration relative à la qualité des services d'approvisionnement et d'assainissement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et les pays d'Europe du Sud-Est a également été contestée. Il faudrait vérifier plus avant les chiffres des divers diagrammes et indiquer clairement les références. Il a été demandé d'ajouter l'Ukraine à la liste des pays de la région soumis à des stress hydriques. En ce qui concernait les grands fleuves d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, il faudrait en indiquer les segments pollués, certains fleuves étant transfrontaliers. Les experts ont également indiqué que l'utilisation d'appellations différentes pour la sous-région de l'Europe du Sud-Est créait une confusion et qu'il faudrait harmoniser la nomenclature.

#### **xi) Sols**

30. Lors de la présentation de ce chapitre, les participants ont été invités à s'interroger sur la meilleure façon de traiter cette question, celle-ci entretenant des liens avec d'autres thèmes du rapport, en particulier l'agriculture, les substances chimiques et l'eau. On s'est inquiété, en particulier, du peu de données disponibles pour ce chapitre et l'on a souhaité obtenir davantage de données quantitatives et récentes. Les participants ont été informés qu'un rapport complet de l'AEE sur les sols était en préparation. Dans le rapport de Belgrade, par conséquent, la question des sols serait traitée brièvement et de manière ciblée. Lors du débat qui a suivi, des experts ont souligné le rôle fondamental que jouent les sols dans le maintien des systèmes socioéconomiques et écologiques. Les chiffres de la pollution des sols par la radioactivité et ceux relatifs à leur dégradation ayant besoin d'être vérifiés plus avant, les pays concernés ont offert de fournir des données correctes.

#### **xii) Milieu marin et zones côtières**

31. Pendant la discussion, des experts ont fait des commentaires et des propositions concernant, notamment, la couverture de la mer d'Azov; la couverture statistique limitée de la mer Méditerranée; l'importance de cette question pour les pays riverains; et le recours à une terminologie correcte et exacte. On pourrait, pour obtenir des données supplémentaires, approcher le Programme pour l'environnement de la mer Caspienne et le Secrétariat de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Convention de Barcelone). On s'est également interrogé sur la façon d'éviter les chevauchements, notamment en ce qui concernait la couverture des changements climatiques.

#### **C. Coordination avec les évaluations et collectes de données connexes**

32. Le représentant de l'OCDE a présenté un exposé sur l'évaluation des progrès réalisés pour ce qui était d'atteindre l'objectif 6.1 de la Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, de surveiller l'environnement et de gérer l'information. Malgré les mesures prises par ces pays, la surveillance de l'environnement et la gestion de l'information y laissaient encore à désirer. Il a ensuite présenté les résultats du questionnaire concernant ces pays ainsi que les vues et inquiétudes exprimées par les experts internationaux. Le Groupe de travail a été invité à commenter ces messages ainsi que les principaux obstacles qui freinaient l'amélioration de la surveillance et de la gestion de l'information et les priorités à fixer dans ce domaine.

33. Le représentant de l'AEE a rendu compte des progrès qui avaient été accomplis, en partenariat avec d'autres organisations, dans la préparation de divers produits destinés à la Conférence de Belgrade. Une coopération s'était instaurée avec la Division de statistique (questionnaire), l'OCDE (Rapport sur l'évaluation de l'état d'avancement de la Stratégie pour l'EOCAC), le PNUD (Rapport régional sur l'environnement des Balkans occidentaux), le PNUE (GEO-4) et la CEE (éducation pour le développement durable). D'importants efforts avaient été mis en œuvre pour accroître la synergie et assurer la cohérence des divers rapports d'évaluation destinés à la Conférence.

#### **D. Progrès réalisés dans le cadre d'activités particulières visant à appuyer l'élaboration du rapport de Belgrade**

34. Le coordonnateur du projet TACIS au sein de l'AEE a présenté diverses activités mises en œuvre au titre des trois composantes du projet – eau, air et changements climatiques – et les améliorations apportées à la publication d'informations sur l'état de l'environnement. Il a présenté, en matière de surveillance de la qualité de l'eau, les résultats préliminaires de l'évaluation qui avait été faite des besoins des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Le rapport final serait mis à disposition en avril 2007 et serait examiné à la prochaine session du Groupe de travail. L'intervenant s'est félicité de la coopération qui s'était instaurée entre les partenaires du projet et les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, cette coopération ayant facilité la mise en œuvre des activités. La discussion qui a suivi a porté sur des points tels que la méthode utilisée pour évaluer les besoins en matière de surveillance de l'eau et les résultats des missions de pays.

### **V. AUTRES CONTRIBUTIONS SUR LA SURVEILLANCE ET L'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT À LA CONFÉRENCE DE BELGRADE**

35. Le secrétariat de la CEE a exposé la façon dont les documents élaborés par le Groupe de travail s'inséreraient dans le programme et les débats de la Conférence de Belgrade (ECE/CEP/AC.10/2006/15). À sa cinquième réunion, les 14 et 15 février 2007, le Comité exécutif prendrait une décision concernant l'inclusion des principes et recommandations énoncés par le Groupe de travail dans les documents de catégorie I destinés à la Conférence.

#### **A. Principes d'application d'indicateurs de l'état de l'environnement et directives pour la publication d'informations sur l'état de l'environnement sur la base d'indicateurs**

36. La délégation ukrainienne a rendu compte de l'organisation et des principaux résultats de l'atelier tenu à Donetsk du 31 octobre au 2 novembre 2006, en particulier de l'élaboration a) de principes d'application d'indicateurs de l'état de l'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, et b) de directives pour la publication d'informations sur l'état de l'environnement sur la base d'indicateurs. Le Groupe de travail a remercié l'Ukraine d'avoir accueilli cette manifestation.

37. Le consultant de la CEE a informé le Groupe de travail des progrès accomplis et des principaux changements survenus, depuis la précédente session du Groupe, dans la révision des projets de principes d'application d'indicateurs de l'état de l'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Il a également présenté les projets de directives relatives à la publication de rapports sur l'état de l'environnement sur la base

d'indicateurs, faisant ressortir les éléments clefs de ces rapports et les questions à traiter dans chaque composante.

38. Le Groupe de travail a examiné de façon approfondie les deux ensembles de principes et de directives et fait plusieurs propositions et commentaires techniques concernant de possibles ajouts et de nouvelles révisions. Il a notamment été proposé:

- D'ajouter, au titre des changements climatiques, deux indicateurs: température et précipitations;
- D'ajouter, au titre de l'indicateur de qualité de l'air, «émission par unité produite» pour refléter de manière plus explicite l'intensité matérielle;
- D'utiliser, lorsqu'on évoque les niveaux de pollution, des volumes absolus;
- De supprimer l'indicateur relatif aux accidents, à la mortalité et aux blessures liés à la circulation.

39. Pendant la discussion, il a été mis en avant que les directives relatives à la publication d'informations sur l'état de l'environnement sur la base d'indicateurs encourageaient, pour l'élaboration de rapports nationaux sur l'environnement, l'adoption d'une nouvelle approche et d'une nouvelle structure plus ciblées et davantage axées sur les politiques. On a fait observer que les deux ensembles de principes et de directives étaient étroitement liés et étaient des documents dynamiques et vivants que l'on pouvait actualiser pour refléter des situations changeantes et les besoins des pays. Tenant compte de ces observations, le Groupe de travail a arrêté le texte des deux documents, assorti de modifications.

40. Pour l'organisation d'activités similaires à l'avenir, le Groupe de travail est convenu d'utiliser des équipes spéciales composées d'experts désignés par les pays.

41. Le Groupe de travail a également examiné et commenté le projet de recommandations sur l'adaptation des systèmes nationaux de surveillance de l'environnement, de collecte de données et de publication d'informations aux fins de l'application, dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, d'indicateurs correspondants élaborés par l'atelier de Donetsk. Il a été proposé, en particulier, de réordonner certains paragraphes pour indiquer les priorités; de revoir le titre du document; et de reformuler certains paragraphes.

42. Le Groupe de travail a approuvé le texte révisé des recommandations en vue de sa présentation, pour approbation, à la Conférence de Belgrade par l'intermédiaire du Comité des politiques de l'environnement et du Groupe de travail de hauts fonctionnaires.

43. Le représentant du PNUE a rendu compte des trois ateliers de formation qui avaient été organisés dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale afin d'examiner le projet de principes d'application d'indicateurs de l'état de l'environnement et d'aider à élaborer un recueil d'indicateurs pour la Conférence de Belgrade. Le premier projet serait élaboré entre janvier et mars 2007 et la consultation en ligne avec les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale se tiendrait en avril 2007.

**B. Directives sur la surveillance de l'environnement et la publication d'informations sur l'état de l'environnement par les entreprises**

44. La délégation polonaise a rendu compte de l'organisation et des résultats de l'atelier sur la surveillance de l'environnement et la publication d'informations sur l'état de ce dernier par les entreprises, tenu à Debe (Pologne) du 4 au 6 septembre 2006 pour réviser le projet de directives sur la surveillance de l'environnement et la publication d'informations sur l'environnement par les entreprises (ECE/CEP/AC.10/2006/14). Le Groupe de travail a remercié la Pologne d'avoir accueilli cette manifestation. Le secrétariat de la CEE a présenté les principaux changements que les participants à l'atelier avaient apportés aux directives (ECE/CEP/AC.10/2006/4/Rev.1).

45. Des délégations ont souligné l'importance que revêtait ce document pour les entreprises et les agences nationales de l'environnement, car il permettait de gérer efficacement les données recueillies par les entreprises et facilitait, en matière d'environnement, l'élaboration de politiques et la prise de décisions. Pour ce qui était de savoir si les entreprises devaient surveiller l'environnement ou la qualité de ce dernier, il a été convenu qu'il était plus réaliste d'attendre d'elles qu'elles surveillent la qualité de l'environnement. Un certain nombre de commentaires techniques ou rédactionnels ont été faits sur la version russe des directives et soumis par écrit au secrétariat pendant la session. Il faudrait, a-t-il été souligné, assurer la cohérence entre ces directives et celles relatives aux indicateurs et à la publication d'informations. Il a enfin été proposé d'élaborer des directives précises sur les programmes de surveillance que devraient mettre en œuvre les principales industries polluantes des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale<sup>2</sup>.

46. Le Groupe de travail a approuvé les directives sous réserve que le secrétariat intègre dans le texte toute observation ou proposition écrite d'amendement qui serait soumise et fasse circuler, parmi ses membres, la version russe révisée pour que les délégations des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale puissent brièvement l'examiner avant la présentation des documents au Comité exécutif.

**C. Modernisation des réseaux de surveillance de la qualité de l'air existant dans les pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale**

47. La délégation bélarussienne a proposé d'accueillir, s'agissant de la modernisation des stratégies et des réseaux de surveillance de la qualité de l'air, un atelier de trois à quatre jours pendant la première semaine d'avril 2007. Y participeraient 26 experts des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et 14 d'autres pays. Le pays hôte avait mis de côté des

---

<sup>2</sup> Les entreprises qui avaient participé à la session se sont réunies le 30 novembre 2006 lors de la deuxième réunion du Bureau consultatif du Groupe de travail sur les entreprises. Elles ont examiné les possibilités de participer aux activités de suivi en cours et potentielles du Groupe de travail et de les appuyer. Karachaganak Petroleum Operating a proposé d'étudier la possibilité de contribuer au financement de l'atelier de 2007 sur la surveillance de la qualité de l'air et JSC «Caustic» s'est déclarée disposée à appuyer une étude sur la possibilité d'élaborer des directives sur la surveillance de l'environnement par l'industrie chimique. KazTransOil envisage d'appuyer l'élaboration de telles directives pour la prospection, l'extraction et le transport du pétrole et du gaz dans la région de la mer Caspienne.

fonds qui devaient lui permettre de prendre en charge les dépenses d'hébergement, de repas et de transport local des experts des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ainsi que la logistique et les salles de réunion.

48. Le Groupe de travail a remercié le Bélarus de son offre et a proposé d'envisager d'inscrire au programme de l'atelier les questions suivantes: nécessité de définir les utilisateurs des données de surveillance; coordination avec d'autres secteurs pour l'utilisation de ces données; adaptation des réseaux de surveillance; contribution des entreprises à la surveillance de la qualité de l'air; différences de capacité technique entre les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et besoins d'amélioration technique des réseaux de surveillance; enfin, création de liens et de synergies entre les diverses initiatives de surveillance de la qualité de l'air.

#### **D. Préparation du rapport sur les activités du Groupe de travail au cours de la période 2005-2007**

49. Le Groupe de travail a examiné les modalités d'élaboration du rapport qu'il présenterait au Comité des politiques de l'environnement sur l'exécution de son programme de travail 2005-2007, ainsi que d'éventuelles propositions de prorogation et de révision de son mandat. Il fallait, a-t-il été souligné, que les membres du Groupe de travail, son Bureau et le secrétariat participent tous à cet effort. Il a été convenu que le secrétariat ferait circuler un questionnaire. Les membres du Groupe de travail seraient tous invités à y répondre d'ici au 1<sup>er</sup> février 2007. Le Bureau rédigerait un rapport sur la base des réponses que les pays apporteraient au questionnaire et des informations factuelles que le secrétariat rassemblerait sur les activités du Groupe de travail. Le projet de rapport serait présenté au Groupe à sa huitième session, en juin 2007, pour qu'il l'examine.

\* \* \*

50. Les documents de la réunion, y compris des articles informels et des exposés, peuvent être consultés sur le site web <http://www.unece.org/env/europe/monitoring>.

-----